



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr **Site internet :** cgtnmca.fr **Page facebook :** [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 21 décembre 2023

Monsieur le Directeur Général Adjoint Ressources,

Des agents contractuels de l'Opéra nous ont signalé ne pas avoir reçu la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat durant la période de référence faisant suite à la prise d'un congé pour convenance personnelle.

Dans le cas des agents faisant partie d'un corps artistique (Orchestre, Chœur et Ballet), nous vous rappelons que leurs congés annuels sont pris collectivement et que les dates leur sont imposées.

Ils n'ont pas la possibilité de demander la "pose" de jours de congé en cas d'événement familial ou personnel, ce qui entraîne certains d'entre eux à demander des congés sans rémunération pour s'y substituer.

Cela amène ces agents, pour parfois seulement un à quelques jours de congé sans rémunération, à se voir exclus du dispositif GIPA durant les quatre années suivantes, sans, de plus, en avoir été avertis.

Aussi, nous vous demandons donc de bien vouloir reconsidérer le cas de ces agents confrontés à ce type de situation, en les incluant désormais dans le dispositif GIPA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général Adjoint Ressources, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT
Violaine Darmon**

**Référente CGT Opéra
Élue CST/FSSSCT/CCP VDN**